

Tourisme/A la découverte du Maroc/Carnet de Voyage

Marrakech: l'envoûtante ville rouge

Willy NDONG

Marrakech/ Maroc

**APRÈS** Casablanca (lire l'Union du vendredi 11 décembre), capitale économique du Maroc, notre destination suivant fut Marrakech, ville rouge, véritable temple touristique du royaume chérifien. A bord du monospace mis à notre disposition par l'Office national marocain du tourisme, nous quittons "Casa" le 4 décembre 2015, vers 18h, le cœur serré, mais tout de même heureux de faire d'autres découvertes. Le goût de l'aventure nous habite désormais.

La splendide autoroute A7, à plusieurs voies, qui mène à "Kesh", nous met immédiatement en confiance et de bonne humeur, malgré les 243 kilomètres à parcourir. Au son d'une belle mélodie berbère, nous nous laissons emporter par la musique d'un artiste "inconnu" à la voix "sucrée". Le trajet est agréable, et la carte postale des hameaux et villes traversées nous laisse tout simplement admiratifs. "Que c'est beau !", s'exclame avec gourmandise un confrère de la presse en ligne, émerveillé par tant de beauté...



Photo : Willy Ndong

Le sofitel de Marrakech



Photo : W.N.

Les tombeaux saadiens

Un charmeur de serpents de Marrakech

Puis, au bout de 3 heures de route, notre accompagnatrice, la charmante Zahra nous annonce, le regard pétillant de "malice": bienvenue à Marrakech ! Immédiatement, un sentiment "d'inquiétude" parcourt "ma colonne vertébrale". Je m'attendais à voir une ville ultramoderne, à l'image de Houston (USA) ou Johannesburg en Afrique du Sud. C'est, finalement, une ville toute



Photo : Willy NDONG

rouge qui se présente. Lisant sans doute dans mes pensées, notre accompagnatrice me dit tout simplement : « Marrakech est une dame charmante et en-

voûtante. Vous vous en rendrez bientôt compte. » Et puis, miracle ! Nos somptueuses suites, au Sofitel Marrakech Palais impérial, un "beau bébé" de 5

étoiles, conçu dans un style andalou, érigé au milieu d'un luxuriant jardin de palmiers, nous fait définitivement baisser la garde. "La belle dame" qu'est Marrakech commençait à nous séduire. Direction l'Oriental Way, pour "manger et voir les bonnes choses de la vie". Vers minuit, les fameuses danseuses du ventre entrent en scène pour "nous séduire". Ne tenant plus assise, envoûtée par la rythmique et le son, la délégation des journalistes gabonais se mit à tourner autour des danseuses, avec des pas endiablés, dansant à cœur joie l'oriengo, sous les applaudissements d'autres touristes. Épuisés par la

danse, nous regagnons nos suites royales, comme des rois. Mais des faux rois, sans couronnes. Le 5 décembre, au petit matin, nous prenons la direction de la place Jemaa El-Fna. Unique dans le monde arabe, celle-ci est le centre névralgique de la ville. Ici, charmeurs de serpents, montreurs de singes et vendeurs de jus de fruits se côtoient. La visite de la Mosquée de la Kasbah et des tombeaux Saadiens, seuls vestiges restants de la dynastie saadienne, qui régna de 1524 à 1659, fut un moment inoubliable. Faites-y un tour et vous ne serez nullement déçus, car Marrakech est vraiment une destination inoubliable.

Marché financier

La Cosumaf admise à l'Organisation internationale des commissions de valeurs

MZM

Libreville/Gabon

**LA** Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) vient d'accéder au statut privilégié de membre ordinaire de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), l'institution mondiale regroupant tous les régulateurs des marchés financiers.

Cette nouvelle a constitué l'un des points marquants de l'ordre du jour du Conseil d'administration de la Cosumaf, tenue le 10 décembre au siège de la Banque des Etats de l'Afrique centrale à Libreville.

En effet, depuis le 4 décembre 2015, la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale s'est vue conférer le statut de membre ordinaire de la prestigieuse institution internationale des commissions des valeurs. Ce statut, gage de la conformité du système de régulation du marché financier de la Cémac aux bonnes pratiques et aux



Photo : MZM

Le président de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale, Rafael Tung Nsué, lors de la réunion du conseil d'administration de ladite institution.

standards internationaux, vise à contribuer à la stabilité financière de l'Afrique centrale. Selon le président de la Cosumaf, Rafael Tung Nsué, cet aboutissement est le résultat d'un travail ardu et de qualité, mené pendant près de deux ans par les dirigeants de la Cosumaf, avec le soutien financier de la Banque mondiale à tra-

vers le guichet IDA (Association internationale de développement). « Afin de mener à bien sa mission de régulateur, la Cosumaf se devait d'œuvrer pour obtenir une récompense par l'OICV. Sur la trentaine de bourses de valeurs qui existe en Afrique, il n'y en a que 15 qui bénéficient de l'opportunité de participer au Conseil de

commission de valeurs internationales. C'est une grande victoire, et on espère qu'avec cette adhésion, nous allons avoir davantage de soutien des autorités de la sous-région », a-t-il relevé.

Le statut de membre ordinaire de l'OICV est à apprécier à différents niveaux. Il confère une meilleure visibilité, une crédibilité renforcée auprès des investisseurs et émetteurs. Il offre la possibilité de signer des accords de coopération, de participer à des enquêtes financières et à résoudre des délits financiers à grande échelle. Mais aussi un retour d'expériences des régulateurs internationaux.

« Cette admission constitue donc un saut qualitatif et une reconnaissance de la régulation financière pratiquée par la Cosumaf, qui assure une protection des investisseurs et un bon fonctionnement du marché financier. Autant d'éléments qui garantissent et présentent d'un développement harmonieux et dynamique du marché financier de l'Afrique centrale », a conclu le président de la Cosumaf. S'agissant des résolutions

du Conseil d'administration, plusieurs instructions ont été adoptées pour renforcer davantage le niveau et respecter le cahier de charges.

En outre, plusieurs décisions ont été prises dont l'adoption des textes, et des applications concernant la dématérialisation des titres.

Les chiffres de la semaine

Par Maxime Serge MIHINDOU

<b>206.</b>	Le nombre de kilogrammes d'ivoire saisis dans la commune d'Akanda et issus du braconnage de 21 éléphants.
<b>20 000.</b>	Le nombre d'éléphants abattus entre 2004 et 2012, à l'intérieur et en périphérie du parc national de Minkébé, situé au nord du pays.
<b>48 000.</b>	Le nombre de personnes vivant avec le VIH Sida au Gabon, selon les estimations de la direction générale de la Prévention du Sida.
<b>40 %.</b>	Les besoins en énergie électrique de la capitale et ses environs couverts par la centrale thermique d'Owendo.
<b>2040</b>	milliard de francs. L'amende infligée par le gouvernement nigérian à l'opérateur de téléphonie mobile MTN pour avoir omis de débrancher à temps en octobre 2015, 5,1 millions d'abonnés qui n'étaient pas identifiés.
<b>1000.</b>	Le nombre de journalistes du monde entier présent à la Cop 21 à Paris.
<b>6560</b>	milliards de francs. Le montant des financements publics mobilisé par les pays développés pour soutenir une initiative africaine de développement des énergies renouvelables.
<b>3000</b>	milliards de francs. Les recettes générées par le secteur touristique marocain en 2014, soit l'équivalent du budget de la république gabonaise.
<b>21 000</b>	tonnes. Le volume des émissions de gaz à effet de serre dégagées par les participants pendant les 11 jours de la COP21.
<b>1,5.</b>	Le nombre de kilomètres parcourus en avion par l'américain John Kerry depuis qu'il est secrétaire d'Etat.